

## DRANCY

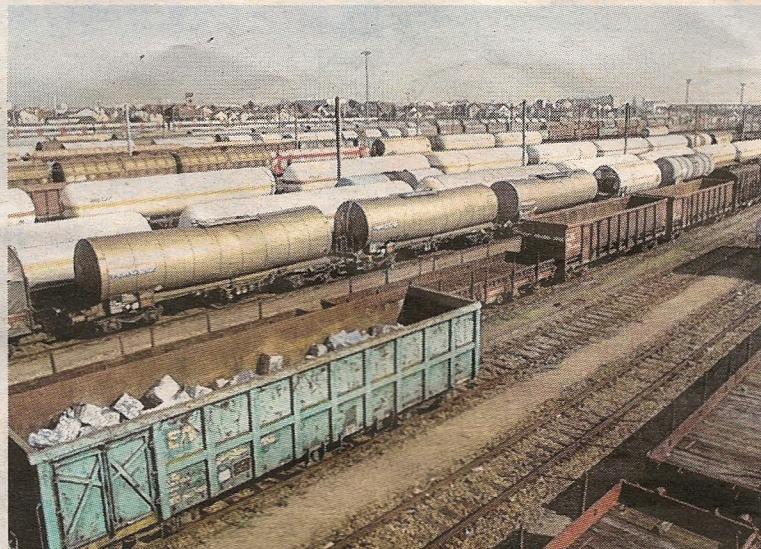
Hier, il a interpellé le ministre des Transports

# Lagarde en guerre contre les convois dangereux

Hier matin, Jean-Christophe Lagarde est revenu à la charge à l'Assemblée nationale pour dénoncer les convois de produits dangereux. Le député-maire UDI de Drancy a interpellé, par une question orale, le ministre délégué chargé des Transports, Frédéric Cuvillier. Comme il l'avait fait le 13 décembre dernier devant Delphine Batho, ministre de l'Ecologie et du Développement durable. « Des milliers de wagons chimiques très dangereux transitent chaque année par la gare de triage de Drancy-Le Bourget [...] », ajoutant : « 210 000 habitants seraient concernés si un drame survenait. » Et déjà, assure le député, « des accidents, des déraillements, des fuites ont régulièrement lieu ».

## ■ Pas de déménagement en vue

Il a également brandi une étude de dangers de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (Driee), publiée en mai 2011, qui avait fait grand bruit. La Driee avait défini des zones à haut risque autour de la gare. « En cas de fuite sur un wagon de chlore, un périmètre de protection de 2,6 km est retenu pour les effets létaux majorants », explique-t-il. En clair, cet événement entraînerait « la mort de milliers de personnes, traduit le maire. Ce périmètre inclus des communes limitrophes de Drancy avec leurs hôpitaux, notamment Avicenne et l'aéroport du Bourget. » La gare de triage du Bourget-Drancy accueille cha-



**Gare du Bourget-Drancy.** Chaque année, plus de 20 000 convois de matières dangereuses transitent par cette gare au cœur d'une zone très urbanisée. (LP/N.P.)

que année plus de 20 000 wagons de matières dangereuses. Ils transitent et stationnent au cœur d'une zone fortement urbanisée. Soixante-dix pour cent de ces produits sont inflammables, 20 % contiennent des matières explosives, toxiques ou radioactives, et 10 % du chlore et de l'ammoniaque. Des cocktails détonants. « Il suffirait d'une brèche de 2 cm dans un wagon de chlore pour causer ces effets mortels », assure Jean-Christophe Lagarde.

Il précise que 80 % de ces convois n'ont pas pour destination l'Ile-de-France, mais souvent l'usine de retraitement des déchets radioactifs de la Hague (Manche).

« Attendez-vous qu'une catastrophe prévisible se produise pour verser des larmes de crocodile ? » avait-il assené, en décembre, à la ministre. Hier, il a remis à l'ordre du jour le déménagement de la gare de triage. Dans la réponse de Frédéric Cuvillier, pas de gare en vue : « Les entreprises ferroviaires ont étudié la possibilité de suppression totale de ces trafics, mais pour l'heure aucune solution soutenable sur les plans technique et économique n'a encore pu être identifiée », a indiqué Frédéric Cuvillier.

Jean-Christophe Lagarde sera reçu dans quelques jours au ministère de l'Ecologie.

N.R.